

MOT DE LA MAIRESSE

Bonjour, chères citoyennes, chers citoyens,

Déjà, l'automne se profile à l'horizon, même si de belles journées d'été sont encore devant nous. Profitons pleinement de cette magnifique saison qui fait toute la richesse de notre milieu de vie.

Le 8 août prochain, notre municipalité sera fière d'accueillir, en collaboration avec la Corporation des loisirs Papineau, la Traversée du lac Simon. Cette année, la Traversée accueillera un nombre record de plus de 197 nageurs provenant de différentes régions du Québec, d'ailleurs au Canada, ainsi que de France, d'Allemagne et des Pays-Bas. Parmi eux, 50 relèveront le défi de l'épreuve de 12 kilomètres entre Duhamel et Lac-Simon. L'événement est sanctionné par Natation Canada et la Fédération de natation du Québec. Deux des cinq épreuves du circuit de pointage de la Fédération s'y déroulent, et la Traversée a également été sélectionnée comme épreuve de qualification pour les Jeux du Québec. Cet événement mettra en valeur notre magnifique lac et contribuera au rayonnement de notre municipalité.

Je tiens également à souligner le grand succès de notre Beach Party. Grâce à votre participation exceptionnelle, cette activité a connu une affluence remarquable. Merci à tous les bénévoles, aux employés municipaux, aux partenaires, aux élus ainsi qu'à chacun d'entre vous qui avez contribué à faire de cette journée une véritable réussite.

Le 17 août prochain, nous aurons le plaisir d'accueillir officiellement notre nouveau directeur général, M. Kevin Tessier. Fort d'une solide expérience en administration municipale et en gestion financière, il viendra appuyer le conseil municipal dans les nombreux défis qui nous attendent, particulièrement en matière de planification financière et budgétaire.

Au cours des prochains mois, votre conseil municipal entreprendra un important exercice de réflexion afin d'établir les grandes orientations et la planification stratégique qui guideront le développement de notre municipalité pour les trois prochaines années. Cette démarche nous permettra de définir des priorités claires et de poursuivre notre travail dans le meilleur intérêt de l'ensemble de la communauté.

Soyez assurés que votre conseil municipal demeure pleinement engagé, à votre écoute et déterminé à offrir des services de qualité tout en répondant, dans la mesure du possible, aux attentes et aux aspirations de nos citoyens.

Je vous souhaite de profiter pleinement de cette fin d'été et vous offre, à l'avance, un très bel automne.

Sylvie Potvin
Mairesse de Lac-Simon



LE CONSEIL MUNICIPAL

SYLVIE POTVIN
MAIRESSE



SONIA CARRIER
CONSEILLÈRE N° 1



MYLÈNE GOUGEON
CONSEILLÈRE N° 2



CHANTAL GILLESPIE
CONSEILLÈRE N° 3



ÉRIC SIGOUIN
CONSEILLER N° 4



ÉRIC DROUIN
CONSEILLER N° 5



DAVID CADIEUX
CONSEILLER N° 6



Les séances ordinaires
au 544, CHEMIN DU TOUR-DU-LAC
ont lieu à 19 h les vendredis:

7 août	6 novembre
4 septembre	4 décembre
2 octobre	

ASSISTEZ AUX SÉANCES EN PRÉSENTIEL OU EN LIGNE
CLIQUEZ ICI OU VISITEZ LE SITE INTERNET POUR EN SAVOIR PLUS.

Affaires municipales/Séances du Conseil

Bulletin municipal (Infolettre)

Recevez les dernières nouvelles, événements à venir, messages importants
et autre communications d'intérêts.

Inscrivez-vous maintenant



HORAIRES À RETENIR

LUNDI

7

SEPTEMBRE

2026

À L'OCCASION DE LA FÊTE DU TRAVAIL

**Les bureaux administratifs de la
Municipalité de Lac-Simon seront
fermés le lundi 7 septembre 2026.**

Les services reprendront selon l'horaire
habituel le mardi 8 septembre.

**Merci de votre compréhension et
bonne fête du Travail!**

PARC DE L'AMITIÉ

CHANGEMENT D'HORAIRE



JUSQU'AU 23 AOÛT

**Ouvert tous les jours
9 h à 21 h**

À COMPTER DU LUNDI 24 AOÛT

Horaire de fin de semaine

Vendredi et samedi : 9 h à 21 h

Dimanche : 9 h à 17 h

Le parc sera alors ouvert les fins de semaine seulement.
Basketball et ping-pong également offerts sur place.

A recruitment poster for the Municipality of Lac-Simon. It features a scenic background of a lake with islands and mountains in the distance. The text is in French. At the top left is the Lac-Simon logo. The main heading is 'NOUS EMBAUCHONS!' followed by 'Joignez-vous à notre équipe!'. Below this, there are three bullet points: 'Agent(e) de bureau à la taxation et perception', 'Date limite : 14 août 2026', and 'Tous les détails sur notre site Web'. At the bottom right, there is a small credit line: 'Photo : Louis-Carl Brissonne Lévesque'.

DATE LIMITE : 14 AOÛT 2026

Pour postuler : dga@lac-simon.net
Consultez la description complète du poste

LA MUNICIPALITÉ RECRUTE!

Le recrutement se poursuit pour le poste d'agent(e) de bureau à la taxation et perception. Vous avez de l'expérience en comptabilité, un bon sens de l'organisation et le goût de servir la population? Cette occasion pourrait être pour vous!

Poste régulier à temps complet • 35 h/semaine
Avantages sociaux, assurances collectives et régime de retraite

FEUX D'ARTIFICE : AUTORISATION OBLIGATOIRE

Il est interdit d'allumer ou d'utiliser des feux d'artifice sur un terrain privé ou public sans avoir obtenu une autorisation écrite de la Municipalité.

Une distance minimale de 200 mètres de toute forêt et de tout bâtiment doit être respectée. Une personne majeure doit demeurer responsable de l'activité et prendre toutes les mesures nécessaires pour prévenir les risques d'incendie.



Même lorsqu'ils sont vendus librement, les feux d'artifice demeurent assujettis à la réglementation municipale. Avant de planifier une activité, communiquez avec la Municipalité. Le non-respect des règles peut entraîner une amende et la facturation des frais d'intervention du Service de sécurité incendie.

ENSEMBLE, PROTÉGEONS NOS PROPRIÉTÉS, NOS FORÊTS ET NOTRE MILIEU DE VIE.

TRAVAUX ET RÉNOVATIONS



La saison des travaux bat son plein. Terrasse, agrandissement, stabilisation d'un terrain ou rénovations importantes : avant de commencer, assurez-vous d'obtenir tous les permis et autorisations nécessaires. Le permis permet de vérifier que votre projet respecte la réglementation et protège votre propriété, votre voisinage et notre environnement.

RESPECTER LES TRAVAUX AUTORISÉS

En obtenant un permis, vous vous engagez à réaliser les travaux conformément aux renseignements, aux plans et aux distances approuvés. Si votre projet doit être modifié, communiquez avec le Service de l'urbanisme avant d'effectuer les changements. Une modification non autorisée peut entraîner un arrêt du chantier, une amende ou l'obligation de remettre les lieux dans leur état initial.

PROTÉGER VOTRE INVESTISSEMENT

Des travaux conformes et dûment autorisés peuvent éviter des difficultés avec votre assureur ou lors de la vente de votre propriété. Conservez vos permis, plans approuvés et documents relatifs aux travaux.

UNE VIGILANCE ACCRUE PRÈS DE L'EAU

Les rives, les milieux humides et les abords des cours d'eau sont des zones sensibles. L'excavation, le remblai, l'abattage d'arbres, le débroussaillage et la modification de la végétation y sont interdits ou rigoureusement encadrés.

La végétation riveraine stabilise le sol, filtre les polluants, procure un habitat à la faune et préserve la qualité de l'eau.

PLANIFIEZ VOTRE PROJET

N'attendez pas l'arrivée de votre entrepreneur pour déposer votre demande. L'analyse d'un projet près d'une rive, d'un cours d'eau ou d'un milieu humide peut nécessiter des documents et des vérifications supplémentaires. Prenez de l'avance et communiquez avec le Service de l'urbanisme.

BIEN PLUS QUE DES LIVRES

VOTRE BIBLIOTHÈQUE



UN SERVICE GRATUIT POUR LES CITOYENNES ET LES CITOYENS DE LAC-SIMON

Romans, documentaires, livres jeunesse, bandes dessinées, livres audio, jeux et bien plus encore vous attendent. Grâce au Réseau BIBLIO de l'Outaouais, votre abonnement donne aussi accès aux livres et revues numériques, aux formations en ligne, à la généalogie et à de nombreuses ressources éducatives.

Vous cherchez un document qui n'est pas disponible sur place? Le prêt entre bibliothèques permet de le faire venir d'une autre bibliothèque du Réseau.

COMMENT S'ABONNER?

Présentez-vous à la bibliothèque pour obtenir gratuitement votre carte d'abonné et votre NIP BIBLIO. Vous pourrez ensuite utiliser les services sur place et les ressources numériques à partir de la maison.

biblio@ville-cheneville.com

BIBLIOTHÈQUE CHÉNÉVILLE-LAC-SIMON

77, rue Hôtel-de-Ville, Chénéville
819 428-3583, poste 1255

Lundi : 18 h à 20 h
Mercredi : 13 h à 16 h
Jeudi : 18 h à 20 h
Samedi : 9 h à 12 h

VITESSE SUR LE CHEMIN DU TOUR-DU-LAC

Les 21 et 24 juin, deux cadets de la Sûreté du Québec ont effectué des relevés de vitesse à trois endroits. Ces observations ponctuelles de 30 minutes rappellent l'importance de respecter les limites en tout temps.

HÔTEL DE VILLE



12 / 17

véhicules au-dessus de la limite
Vitesse maximale : 72 km/h

MARINA



PRESQUE TOUS

les relevés dépassaient la limite
Vitesse maximale : 55 km/h

PRÈS DU 597



17 / 64

véhicules au-dessus de la limite
Vitesse maximale : 68 km/h

RALENTISSONS POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Le chemin du Tour-du-Lac est emprunté quotidiennement par des résidents, des visiteurs, des cyclistes et des piétons. La prudence est particulièrement importante dans les secteurs résidentiels, où des enfants, des cyclistes, des piétons et des animaux domestiques peuvent surgir rapidement.

Les secteurs de l'hôtel de ville et de la marina connaissent aussi un achalandage important. Quelques kilomètres à l'heure de moins peuvent faire une grande différence lorsqu'il faut réagir rapidement.

La Municipalité remercie les cadets Loïc Tremblay et Nicholas Wilson-Morin pour leur excellent travail et leur engagement envers la sécurité de notre communauté.

SOYONS PRUDENTS, COURTOIS ET ATTENTIFS.

UN AN PLUS TARD

PROJET MINIER LA LOUTRE



La Municipalité de Lac-Simon fait partie de l'Alliance des municipalités Petite-Nation Nord, un regroupement créé à la suite de l'arrivée du projet minier La Loutre dans la région. L'Alliance poursuit plusieurs objectifs, notamment celui d'informer la population sur le projet et ses développements.

En août 2025, les citoyennes et les citoyens se sont prononcés à 95 % contre le projet minier lors d'un référendum.

Un an plus tard, l'Alliance convie la population à une rencontre d'information le 30 août 2026 afin de présenter les démarches entreprises depuis le référendum et de faire le point sur les plus récents développements.

**SURVEILLEZ VOTRE BOÎTE AUX LETTRES : UNE INVITATION CONTENANT
TOUS LES DÉTAILS VOUS SERA TRANSMISE PROCHAINEMENT!**

BICYCLETTES ASSISTÉES ET TROTTINETTES ÉLECTRIQUES

La Sûreté du Québec rappelle que leur utilisation est encadrée par des règles précises. Âge minimal, casque, vitesse, équipement obligatoire et circulation : consultez les fiches avant de prendre la route.

INFO PARENTS

BICYCLETTE ASSISTÉE, VÉLO ÉLECTRIQUE

La bicyclette assistée est une bicyclette munie d'un moteur électrique.

Pour que la bicyclette assistée puisse circuler sur la voie publique, elle doit répondre à certains critères.



Critères à respecter



Il s'agit d'une bicyclette



Sa puissance électrique nominale est de **500 W** ou moins.



La vitesse maximale à laquelle son moteur électrique peut assister le cycliste est de **32 km/h**.



Seule la force musculaire doit permettre au cycliste d'excéder cette vitesse sur une surface plane.



Pas de passager (sauf si un siège à cet effet).



Porter un casque protecteur correctement ajusté et solidement attaché.

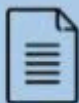


Circuler comme un cycliste (ex.: côté de la chaussée ou sur une voie cyclable dans le sens de la circulation).

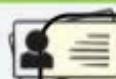


Il est permis de circuler sur la voie publique, sauf sur les autoroutes et leurs voies d'accès.

IMMATRICULATION



Étant exclue de la définition d'un véhicule routier, la bicyclette assistée ne doit pas faire l'objet d'une immatriculation.



PERMIS DE CONDUIRE

18 ans et + :

Aucun permis de conduire obligatoire

Entre 14 et 17 ans inclusivement :

Classe 6D obligatoire (cyclomoteur)



LA SÉCURITÉ AVANT TOUT!

Respectons les règles de circulation et soyons visibles et prudents.
N'oubliez pas : le port du casque est obligatoire, même pour les adultes !



Pour plus
d'informations,
scannez-moi !



BICYCLETTES ASSISTÉES ET TROTTINETTES ÉLECTRIQUES



Avertissement

Bicyclette
électrique



VOS OBLIGATIONS :

- ☐ Être âgé de 18 ans et plus (aucun permis obligatoire)
OU
entre 14 et 17 ans (inclusivement) et détenir obligatoirement un permis de conduire de la classe 6D (cyclomoteur).
- ☐ Porter un casque protecteur correctement ajusté et solidement attaché.
- ☐ Circuler prudemment sur un chemin public ou sur les voies cyclables.
- ☐ Vitesse maximale de 32 km/h. Seule la force musculaire doit permettre au cycliste d'excéder cette vitesse sur une surface plane.
- ☐ Interdictions :
 - pas de passager (sauf si un siège à cet effet),
 - pas d'écouteurs,
 - pas d'utilisation du téléphone.
- ☐ Feux avant et arrière.
- ☐ Réflecteurs avant, arrière et sur les côtés.
- ☐ Allumer les feux de l'appareil la nuit.

Date : _____

Heure : _____

Matricule : _____

Scannez-moi pour plus
d'informations !



SI VOUS ÊTES ÂGÉ DE MOINS DE
18 ANS, VOUS DEVEZ REMETTRE
CE DOCUMENT À UN PARENT
OU TUTEUR.



Avertissement

Trottinette
électrique



VOS OBLIGATIONS :

- ☐ Être âgé d'au moins 14 ans.
*Avoir un document qui atteste son âge
- ☐ Porter un casque protecteur correctement ajusté et solidement attaché.
- ☐ Circuler comme un cycliste (ex : côté droit de la chaussée ou sur la voie cyclable dans le sens de la circulation).
- ☐ Vitesse maximale de 25 km/h dans une zone de 50 km/h ou moins.
- ☐ Frein sur chaque roue.
*frein à main obligatoire
- ☐ Interdictions :
 - pas de passager,
 - pas d'écouteurs,
 - pas d'utilisation du téléphone.
- ☐ Feux avant et arrière.
- ☐ Réflecteurs avant, arrière et sur les côtés.
- ☐ Allumer les feux de l'appareil la nuit.

Date : _____

Heure : _____

Matricule : _____

Scannez pour plus
d'informations !



SI VOUS ÊTES ÂGÉ DE MOINS
DE 18 ANS, VOUS DEVEZ
REMETTRE CE DOCUMENT À
UN PARENT OU TUTEUR.

TAC PAPINEAU



Rendez-vous médical, travail, études, emplettes ou loisirs : le Transport adapté et collectif de Papineau offre différentes solutions de déplacement aux résidents de Lac-Simon et des 24 autres municipalités de la MRC de Papineau.

TRANSPORT COLLECTIF

Pour les citoyens de tous âges qui ont besoin d'un transport sur le territoire de la MRC ou à l'extérieur.

Inscription obligatoire. Réservez au moins 48 heures à l'avance, selon les places et les ressources disponibles.

TRANSPORT ADAPTÉ

Pour les personnes à mobilité réduite répondant aux critères d'admissibilité du ministère des Transports et de la Mobilité durable.

Une demande d'admission doit être remplie avant de pouvoir réserver.

TRANSPORT DE GROUPE

Pour les écoles, organismes, associations, entreprises et autres groupes qui souhaitent se déplacer ensemble pour une activité, une réunion ou une sortie.

Demande de soumission au moins 15 jours à l'avance.

COMMENT UTILISER LE SERVICE?

1. Communiquez avec le TAC pour vous inscrire ou déterminer le service approprié.
2. Réservez votre déplacement dans le délai demandé.
3. Le TAC vous informera des disponibilités, de l'horaire et des frais applicables.

7 JOURS SUR 7 • DE 5 H À 21 H 30

Les heures de service peuvent varier.

819 308-0788, poste 0 • info@tacpapineau.ca • tacpapineau.ca

TRAVAUX AU PONT DU RANG 4^e SUD



Le ministère des Transports et de la Mobilité durable prévoyait effectuer, du 11 août au 3 septembre 2026, des travaux sur le pont P-05475, situé sur le chemin du rang 4^e Sud, au-dessus du ruisseau Laroche.

Ces travaux, qui comprennent notamment le remplacement de la surface de roulement et de certaines composantes en bois du pont, sont reportés à une date ultérieure en raison de la grève des ingénieurs.

Le pont demeurera donc accessible pendant la période initialement prévue. Aucune nouvelle date n'a encore été confirmée.

Lorsque le nouvel échéancier sera connu, la Municipalité informera la population des dates des travaux, de la fermeture complète du pont et du chemin de détour qui sera mis en place.

Merci de votre compréhension.



SAMEDI 8 AOÛT 2026

LA TRAVERSÉE DU LAC-SIMON



8 août 2026

Lac-Simon vibrera au rythme de la Traversée! Nageurs, bénévoles, familles et spectateurs sont attendus pour une grande journée sportive et festive.

Événement emblématique de la Petite-Nation de 1964 à 1987, la Traversée a fait son grand retour en 2022 après plus de 30 ans d'absence. Venez encourager les athlètes et profiter de l'animation à la plage municipale!

HORAIRE DES ÉPREUVES

8 h

Traversée de 12 km

Départ : plage du Centre touristique du lac Simon (Sépaq)
Arrivée : plage de Lac-Simon

13 h 30

Épreuve de 2 km

Départ : plage de Lac-Simon

14 h 40

Épreuve de 500 m

Départ : plage de Lac-Simon

15 h

Épreuve de 5 km

Départ : plage de Lac-Simon

16 h 55

Relais 3 × 500 m

Départ : plage de Lac-Simon

ANIMATION À LA PLAGE AVEC PATRICK CHARTRAND

Musique, encouragements et ambiance festive seront au rendez-vous!

Information : www.traverseelacsimon.com

DE NOUVEAUX ATELIERS CRÉATIFS À LAC-SIMON!

La Municipalité est heureuse de soutenir deux nouvelles activités proposées par Elena K. : Les Petits Artistes de Lac-Simon, pour les enfants de 6 à 13 ans, et Les Rendez-vous créatifs de Lac-Simon, pour les personnes de 55 ans et plus. Aucune expérience artistique n'est nécessaire : seule l'envie de créer compte!

Réservation : elena24y6@gmail.com • 514 430-0506

Les Petits Artistes de Lac-Simon

Pour les enfants de 6 à 13 ans.

Un atelier créatif présenté avec le soutien de la Municipalité de Lac-Simon.

Pendant que vous prenez un café, jasez avec des amis ou profitez simplement d'un moment pour vous... vos petits artistes seront occupés à créer!

À travers le dessin, la peinture et de petits projets créatifs, les enfants développeront :

**leur motricité fine;
leur imagination;
leur sens de l'observation;
le plaisir de créer sans avoir peur de se tromper.**

Parce qu'une petite « oups! » peut parfois devenir le plus beau des chefs-d'œuvre!

Pour réserver votre place amplex renseignements : elena24y6@gmail.com

Tél. : +1 (514)430-0506

À l'hôtel de ville de Lac-Simon, 544, chemin du Tour-du-Lac.

Facebook : Atelier Créa'Liberté.

Tarif : 25 \$ par participant.

Lundi: 16 h à 17h, 17h à 18h

Samedi: 14h à 15h, 15h à 16h



Les Rendez-vous créatifs de Lac-Simon

Des ateliers créatifs présentés avec le soutien de la Municipalité de Lac-Simon

Envie de sortir, de jaser, de rire un bon coup et de rencontrer de nouvelles personnes? Venez partager un agréable moment dans une ambiance chaleureuse où chacun crée à son rythme.

Aucune expérience artistique n'est nécessaire : ici, on vient avant tout pour le plaisir. On dit souvent que les plus belles idées naissent autour d'une bonne jasette... **alors apportez votre sourire, le reste suivra!**

Les ateliers se déroulent dans une salle lumineuse, climatisée et confortable. Activité destinée aux adultes de 55 ans et plus.

Pour réserver votre place amplex renseignements : elena24y6@gmail.com

Tél. : +1 (514)430-0506

À l'hôtel de ville de Lac-Simon,

544, chemin du Tour-du-Lac

Facebook : Atelier Créa'Liberté.

Tarif : 25 \$ par participant.

Lundi 18.30 h à 19.30h,

19.30 à 20.30 h



SE RESSOURCER ET BOUGER EN DOUCEUR

MÉDITATION



Méditation à Lac-Simon

Un moment de calme, de respiration et de ressourcement.

Dimanche 16 août et dimanche 13 septembre 2026 à 10 h

Hôtel de ville de Lac-Simon

544, chemin du Tour-du-Lac

Réservation obligatoire

Un moment pour ralentir et prendre soin de soi. Réservation : joanedinel@gmail.com

QI GONG : BOUGER EN DOUCEUR

PRENEZ SOIN DE VOTRE CORPS,
APAISEZ VOTRE ESPRIT ET
CULTIVEZ VOTRE ÉNERGIE.

Qi Gong

RESPIREZ • BOUGEZ • ÉQUILIBREZ
VOTRE ÉNERGIE VITALE

 **SESSION DE 6 COURS**
DÉBUTANT LE 2 SEPTEMBRE **95\$**

 **MERCREDIS 10H30**
Lac Simon

 Écrivez moi
directement en privé
POUR VOUS INSCRIRE

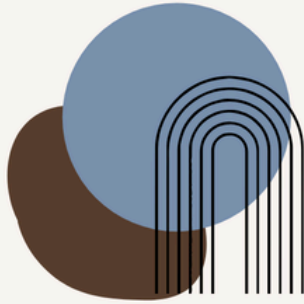
 INSCRIPTIONS PAR COURRIEL
labellemarijo@gmail.com

 ME CONTACTER
PAR MESSENGER

Marijo
LABELLE

Inscription : labellemarijo@gmail.com ou par Messenger

LES COURS DE YOGA SONT DE RETOUR!



COURS DE YOGA
LAC-SIMON, SALLE DU CONSEIL

**KORALY
YOGA**

LES MARDIS
DU 8 SEPTEMBRE
AU 17 NOVEMBRE
(sauf le 6 octobre)

Trouve ta pratique de yoga



Yoga sur chaise - pour tous
Les mardis de 16h30 à 17h30



Yoga flow sur tapis - tous niveaux
Les mardis de 18h à 19h

POUR PLUS D'INFORMATIONS CONTACTE
KORALY.YOGA@GMAIL.COM
OU SCAN LE CODE QR



RÉSERVE TA PLACE
DÈS MAINTENANT !



Cet automne, Koraly Yoga proposera deux pratiques accessibles à la salle du conseil de Lac-Simon : le yoga sur chaise et le yoga flow sur tapis.

Consultez l'affiche pour connaître l'horaire et réservez votre place à l'aide du code QR.

Information : koraly.yoga@gmail.com

ACTIVITÉ DE BRIDGE



Jeu de cartes en équipe - Club de Bridge



Tous les jeudis après-midi, venez jouer au bridge dans une ambiance conviviale.
Les jeudis, de 12 h 45 à 16 h 15
Au 544, chemin du Tour-du-Lac, Lac-Simon
Pour réserver votre place, communiquez avec M. Yves Durand au 514 774-8485.

MERCI DE NOUS LIRE

Bonne fin d'été et bel automne à toutes et à tous!

Crédit photo de fond : Ferme HLF du Lac-Simon

